

Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE — RED., ADM. et PUBL. Le Chaux-de-Fonds: Parc 103, tél. réd. (039) 23 10 88, tél. adm. et publ. (039) 23 10 87 CCP 23-313. Lausanne: Saint Pierre 1 tél. (021) 27 69 10 CCP 10 8500 Genève: Argand 4 tél. (022) 32 42 40 CCP 12 2715 ABONNEMENTS: 1 mois Fr. 4.50, 3 mois Fr. 13 — 6 mois Fr. 25. — 1 an Fr. 50. — LE NUMERO 30 ct Rédacteur en chef responsable: Willy Brandt

En marge de la « nationalisation » (partielle- de Rolls-Royce

Pas de tarte pour les poires...

Donc Rolls-Royce vivra. Soupir de soulagement, justifié, dans les milliers de ménages d'ouvriers dont la spectaculaire banqueroute du 4 février menaçait la situation financière. Soupir de soulagement aussi dans d'autres usines, en France et aux Etats-Unis notamment, où également l'emploi de milliers de personnes se serait trouvé compromis par une rupture brutale des contrats passés avec Rolls-Royce pour la fourniture de moteurs d'avions. Soupir de soulagement, enfin, des âmes délicates pour lesquelles Rolls-Royce ne représente pas tant une grosse entreprise de construction aéronautique importante sur le plan technique comme sur le plan économique, mais une voiture prestigieuse. Une voiture dont, pour une minorité, ces âmes délicates jouissent et dont, pour une majorité, elles rêvent. Une voiture qui est pour elles aussi le symbole réconfortant de la pérennité des traditions britanniques du bon siècle, scandaleusement ébranlées par la

musique pop, les travaillistes, Carnaby Street, les grèves et le système décimal. Encore que si le grand nom subsiste au firmament des idoles financières et techniques il ressorte néanmoins terni de l'aventure. Certes, c'est un lord qui préside la nouvelle société, mais — fi! — un lord qui a fait fortune dans les lessives, puisqu'il s'agit de Lord Cole, ex-PDG du tentaculaire trust des détergents Unilever. Certes, Rolls est nationalisée par un gouvernement conservateur, mais nationalisée quand même...

Les états d'âme des traditionalistes « fans » de Rolls ne sont d'ailleurs pas l'objet de notre propos. Ils ne nous intéressent que parce qu'ils sont révélateurs d'un état d'esprit: celui qui a présidé à l'opération de sauvetage de la marque britannique. Un état d'esprit devant lequel, si nous étions contribuable de Sa Gracieuse Majesté, nous ferions bigrement la grimace.

En effet, si seuls les spécialistes connaissent Rolls aéronautique, tout

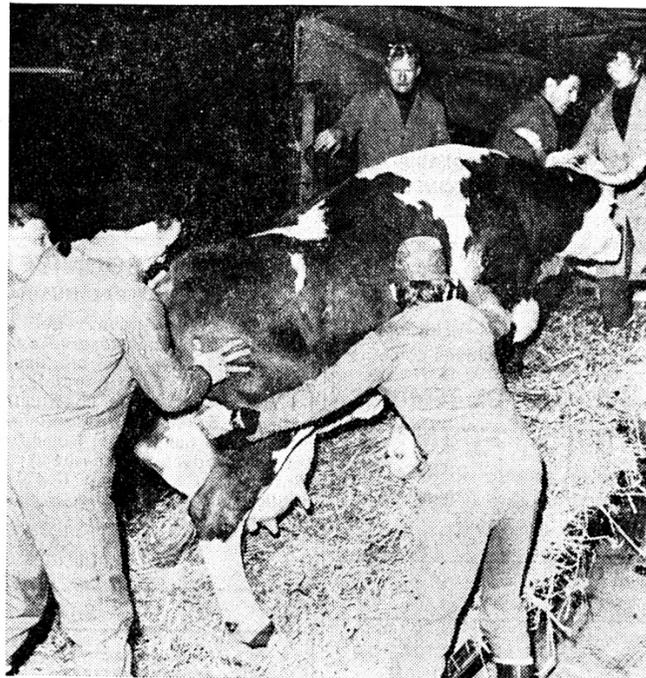
le monde connaît Rolls automobile. A tel point que les affaires de ce département particulier de l'entreprise ne cessent de prospérer: malgré leur prix aussi légendaire que leur réputation, on vend de plus en plus de Rolls-Royce. Un grand patron de l'industrie automobile britannique a même déclaré récemment que si le marasme de cette branche continuait, Rolls serait bientôt le seul exportateur de voitures du Royaume-Uni, elle qui échappe justement à cette crise... C'est dire que l'émotion quant à la carrière de ces véhicules pour nababs ne se justifie pas (car les gens à gros portefeuille prolifèrent, à notre époque!) et que si le département automobile de Rolls-Royce entre pour une part relativement minime dans le chiffre d'affaires global, il constitue néanmoins la source sûre de bons petits millions de recettes, et de non moins appréciables bénéfices.

Or qu'a-t-on vu? Ce département, seul rentable, a aussi été le seul à ne pas être nationalisé, mais à être mis en vente — et les amateurs ne manquent pas, à ce qu'on dit. On a fort peu souligné cet élément dans les informations et les commentaires diffusés depuis un mois autour de cette affaire, et cela montre à quel point cette pratique passe pour naturelle dans l'apathie générale! Mais est-il vraiment « naturel » qu'un gouvernement qui vole au secours d'une usine en détresse fasse peser sur la collectivité le poids des déficits en laissant à des privés ce qui subsiste de bénéfices? Est-il « naturel » que les contribuables britanniques supportent le coût des mauvaises affaires de Rolls-Royce aéronautique et ne puissent pas bénéficier d'un penny des bonnes affaires de Rolls-Royce automobile? Assurément, ça ne l'est que dans l'optique d'un gouvernement conservateur pétri des saints principes économiques « libéraux » — au sens étroit du mot.

On aurait tort de croire qu'il s'agit d'un cas d'espèce, non représentatif.

MICHEL-H. KREBS.

(Suite en dernière page.)



Cette belle représentante de la race tachetée du Simmental est une de nos « ambassadrices » au Salon international de l'agriculture qui se tient à Paris du 6 au 14 mars. Disons d'emblée aux mauvaises langues que cette scène parisienne inhabituelle — c'est la vache qui roule en « panier à salade »... — et la tout aussi inhabituelle manifestation de rue où l'on voyait, hier, les agents de police manifester n'appelle strictement aucun parallèle, sous peine de sanction.

GRÈVE À GENÈVE: EXTENSION IMMINENTE?

La grève dans la métallurgie genevoise se poursuit et un millier d'ouvriers environ étaient toujours décidés jeudi à ne reprendre le travail qu'après avoir obtenu satisfaction. Une nouvelle extension du mouvement est de plus possible, les ouvriers de la S.A. des Ateliers de Sécheron (1250 employés) envisageant un arrêt de travail dès vendredi. Dans cette entreprise, des revendications proches de celles présentées par les grévistes avaient été avancées dès le début de l'année, mais avaient été repoussées catégoriquement par la direction. Depuis l'année dernière, les Ateliers de Sécheron font partie du groupe Brown-Boveri.

Les grévistes se sont organisés pour coordonner leur action: outre un comité de grève par usine touchée, ils ont élu un comité de coordination chargé notamment de maintenir le caractère unitaire du mouvement. Des soutiens moraux ou financiers, parviennent déjà de divers côtés, et les ouvriers d'entreprises romandes et alémaniques ont manifesté leur solidarité.

Sur le plan des négociations, aucun accord n'a été trouvé, et elles ont été interrompues mercredi soir. Les directions des trois entreprises concernées auraient toutefois garanti qu'il n'y aura pas de sanctions à l'égard des grévistes.

La Commission de conciliation à qui le patronat, les syndicats et les

commissions ouvrières ont soumis le litige est prévue par la convention sur la paix du travail. Elle est chargée de présenter des propositions pour régler les difficultés lorsque celles-ci ne peuvent être surmontées au niveau de l'usine ou des associations professionnelles. Ses propositions sont soumises aux parties intéressées. Si elles sont repoussées, la même commission se constitue en tribunal arbitral et prend une décision à laquelle les parties doivent se soumettre.

Dans le cas échéant, la Commission de conciliation fera des propositions distinctes pour les trois entreprises (Verntissa, Hispano-Oerlikon et Charmilles) et non pas une proposition globale, les revendications n'étant pas exactement les mêmes.

MORT D'UNE JOURNALISTE VAUDOISE

M^{lle} Suzanne Bonard, qui fut l'une des journalistes les plus connues de Suisse romande, s'est éteinte mardi à l'Hôpital cantonal de Lausanne, à l'âge de 79 ans. Elle a été incinérée jeudi matin dans la plus stricte intimité, selon son désir formel.

Née le 26 janvier 1892, M^{lle} Bonard avait repris avec sa sœur Odette, l'Agence télégraphique vaudoise créée à Lausanne à la fin du siècle passé par leur père, Arnold Bonard, et reprise en 1968 par l'ATS.

M^{lle} Bonard consacra ainsi plus d'un demi-siècle de sa vie au journalisme.

A PROPOS...

... Ce sont des inconscients!

Ils font campagne pour attirer l'attention du public sur le nombre toujours croissant des décès dus à des maladies cardiaques...

Bien.

Plus de 40% de nos contemporains meurent aujourd'hui victimes de telles maladies. Si la campagne aboutit, on réduira peut-être ce chiffre de 10%.

Bien.

Je serai peut-être l'une des dix victimes sauvées grâce à la campagne...

Bien.

Mais ces dix n'en mourront pas moins. Que m'offre-t-on en échange? Le cancer généralisé? La sclérose en plaques? Mon enthousiasme n'est pas grand! Je préfère, tous comptes faits, un accident cardiaque. Je dirai même que c'est mon espérance...

Vous me direz: il y a encore les

accidents d'automobile...

Très aléatoire, ça, les accidents d'auto! Il arrive qu'on en échappe! Quand on a de la chance, avec une jambe brisée. Mais quand on n'a pas de chance, avec une fracture du bassin, de la colonne vertébrale... Plus ou moins estropié, paralysé pour le restant de la vie...

Je plaisante, bien sûr, et l'on ne devrait pas plaisanter sur un tel sujet. Et puis voilà que je me demande si je plaisante autant que j'en ai l'air et autant que le croyais moi-même en commençant.

D'accord: bravo pour la campagne. Mais si l'on pouvait nous offrir en outre quelques raisons de vivre, quelque remède contre la montée des véritables périls, guerre, surpopulation, sous-alimentation, pollution, violences en chaîne, on serait bien content!

Jeanlouis CORNUZ.

PANORAMA DE LA JOURNÉE EN SUISSE

LOGEMENTS: RÉPONSES EN DEMI-TEINTES

Le Conseil national a terminé jeudi le débat d'entrée en matière sur le problème de la construction de logements et la demande de crédit de 400 millions pour le financement de ceux-ci. A cette occasion, le conseiller fédéral Brugger a rappelé les points essentiels de la politique fédérale en la matière.

Répondant ensuite aux motions, aux postulats et à l'interpellation présentés mercredi, M. Brugger les a tous acceptés, sous réserve que MM. Eisenring (dém.-chr., ZH) et Berger (soc., ZH) acceptent de transformer leurs motions en postulats. S'adressant à M. Debétaz (rad., VD) dont le postulat demandait une meilleure protection des locataires, le chef du Département de l'économie publique a rappelé qu'il faudra déterminer si l'on veut reprendre la discussion sur le régime d'exception qui se prolonge depuis plusieurs années. La question de savoir s'il ne convient pas d'établir sous une forme ou sous une autre un nouveau contrôle des loyers, ne peut en tout cas être examinée qu'en liaison avec les mesures visant à la production de logements, telles que les prévoit le nouveau régime envisagé. Mais il importera de résoudre aussi, et simultanément, le problème de l'extension du champ d'application des conventions du genre de celles conclues en Suisse romande. Le Conseil fédéral se prononcera sur ces questions dans son message sur le projet d'article constitutionnel. C'est dans cet

esprit, a conclu le conseiller fédéral Brugger, que le postulat de M. Debétaz peut être accepté. La discussion de détail aura lieu lundi.

En début de séance, le Conseil national a consacré plus de deux longues heures à une subvention de 5 600 000 fr. à accorder au canton d'Argovie pour la correction des eaux et le drainage dans la plaine de la Reuss. Il a encore approuvé par 111 voix sans opposition l'accord conclu avec la France pour l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques, puis a accepté par 107 voix le crédit de 250 millions destiné à développer et à aider les entreprises de chemins de fer et de navigation et les services de transports routiers qui sont au bénéfice d'une concession.

MATTMARK: PROCÈS EN AUTOMNE?

La procédure pénale relative à la catastrophe de Mattmark qui a fait 88 victimes le 30 août 1965, sera achevée, dans le meilleur des cas, à la fin de cette année. Il a fallu attendre 5 ans pour que le juge instructeur extraordinaire, M. M. Ruppen, rende un arrêt de renvoi, ce qui signifie que, selon le volumineux dossier de l'affaire, certaines personnes pourraient endosser une responsabilité pénale dans ce gigantesque éboulement.

Le procureur du Haut-Valais à qui le dossier a été remis aura maintenant à décider s'il soutiendra l'accusation contre les 17 inculpés dési-

gnés par l'enquête ou contre une partie d'entre eux seulement, ou s'il abandonnera l'accusation. Si le juge instructeur et le procureur ne parviennent pas à se mettre d'accord, ce sera à la Chambre pénale du Tribunal cantonal du Valais de prendre une décision. Le procureur ne devrait pas tarder à rendre son arrêt puisqu'il connaît déjà une partie du dossier. Il est donc possible que s'ouvre en automne prochain, après les vacances judiciaires, le procès de la catastrophe de Mattmark.

SUFFRAGE FÉMININ: LES CANTONS SUIVENT

Après l'introduction, le 7 février, du suffrage féminin sur le plan fédéral, le mouvement auquel on pouvait s'attendre est en train de s'amorcer, et peu à peu les cantons qui n'ont pas encore accordé, à leur niveau, les droits civiques aux femmes y viennent. C'est ainsi que Berne soumettra en mai deux projets au Grand Conseil, qui seront examinés en deuxième lecture en septembre, de sorte qu'ils devraient pouvoir être soumis au peuple cette année encore. A Soleure, d'autre part, une votation cantonale à ce sujet aura lieu le 6 juin.

CONTRE LES NUISANCES

Jeudi, les 65 398 signatures légalisées pour l'initiative populaire fédérale contre le bang supersonique des avions civils ont été déposées à la

chancellerie fédérale. Une innovation amusante a marqué le dépôt de cette initiative: les 25 paquets de signatures — un par canton — ont été transportés par chariot élévateur devant l'Office fédéral de l'air, à Berne, puis jusqu'au Palais fédéral. Il s'agissait d'une démonstration d'un véhicule à traction électrique, ne produisant ni bruit ni gaz nocifs et satisfaisant aux exigences d'une protection efficace de l'environnement. En effet, d'un des initiateurs, M. W. Kohner, conseiller aux Etats saint-gallois, a relevé que l'initiative actuelle n'est qu'une première étape vers une lutte coordonnée pour la sauvegarde du milieu naturel. Il a annoncé que le comité d'action envisageait de se transformer en une société suisse pour la protection de l'environnement, qui mettrait sur pied des recherches, une information et une coordination des efforts.

HORLOGERIE: UN CONTROLE MINIMAL

Jeudi matin, le Conseil des Etats s'est occupé du statut de l'industrie horlogère. Il a approuvé le maintien du contrôle de la qualité des montres par 23 voix contre une, et la modification de la loi sur la protection des marques par 22 voix contre une également. En fin de séance, il a accepté le 82^e rapport du Conseil fédéral sur les mesures de défense économique, ainsi que le 14^e rapport sur les modifications du tarif d'usage des douanes.

Handball PAVILLON DES SPORTS
LA CHAUX-DE-FONDS
SAMEDI 6 MARS, À 17 H.

Sissach

Championnat suisse L. N. B
DERNIER MATCH DE LA SAISON

Prix des places: messieurs, Fr. 2.—; dames et étudiants, Fr. 1.—; enfants, 50 ct.

COMMISSION SCOLAIRE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Mardi 9 mars 1971, à 20 h. 15, à l'amphithéâtre du collège Primaire

Conférence publique et gratuite complétée par une riche documentation de diapositives couleurs

SAUVETAGE DE TEMPLES EN NUBIE ÉGYPTIENNE

par M. Roger VIONNET, conservateur des monuments et des sites



VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

MISE EN SOUMISSION CENTRE MULTILATÉRAL NUMA-DROZ

La Direction des travaux publics met en soumission, sous réserve de l'attribution ultérieure des crédits nécessaires par le Conseil général, tous les travaux concernant la construction du bâtiment 3 (classes secondaires) du futur centre multilatéral Numa-Droz. Les entreprises intéressées peuvent s'inscrire au secrétariat des Travaux publics, rue du Marché 18, jusqu'au 10 mars 1971, à 12 h.

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

SANDOZ
PLACE DE LA GARE
LA CHAUX-DE-FONDS

L'ADMINISTRATION CANTONALE

cherche

COMMIS qualifiés

ayant une bonne formation et de la pratique pour l'Administration des contributions, service de l'impôt anticipé.

Traitement légal. Classes 11 à 9. Nomination possible après un temps d'essai. Caisse de retraite. Semaine de cinq jours. Faire offres à l'Office du personnel de l'administration cantonale, Château de Neuchâtel, jusqu'au 12 mars 1971.

COMMUNE DE FONTAINEMELON

Mise au concours

Le Conseil communal de Fontainemelon met au concours un poste de

concierger

des immeubles publics communaux.

Traitement correspondant à l'une des classes de l'échelle des traitements des magistrats et fonctionnaires de l'Etat.

Entrée en fonction: 1^{er} juillet 1971 ou date à convenir.

Le statut du personnel et le cahier des charges peuvent être consultés au bureau communal.

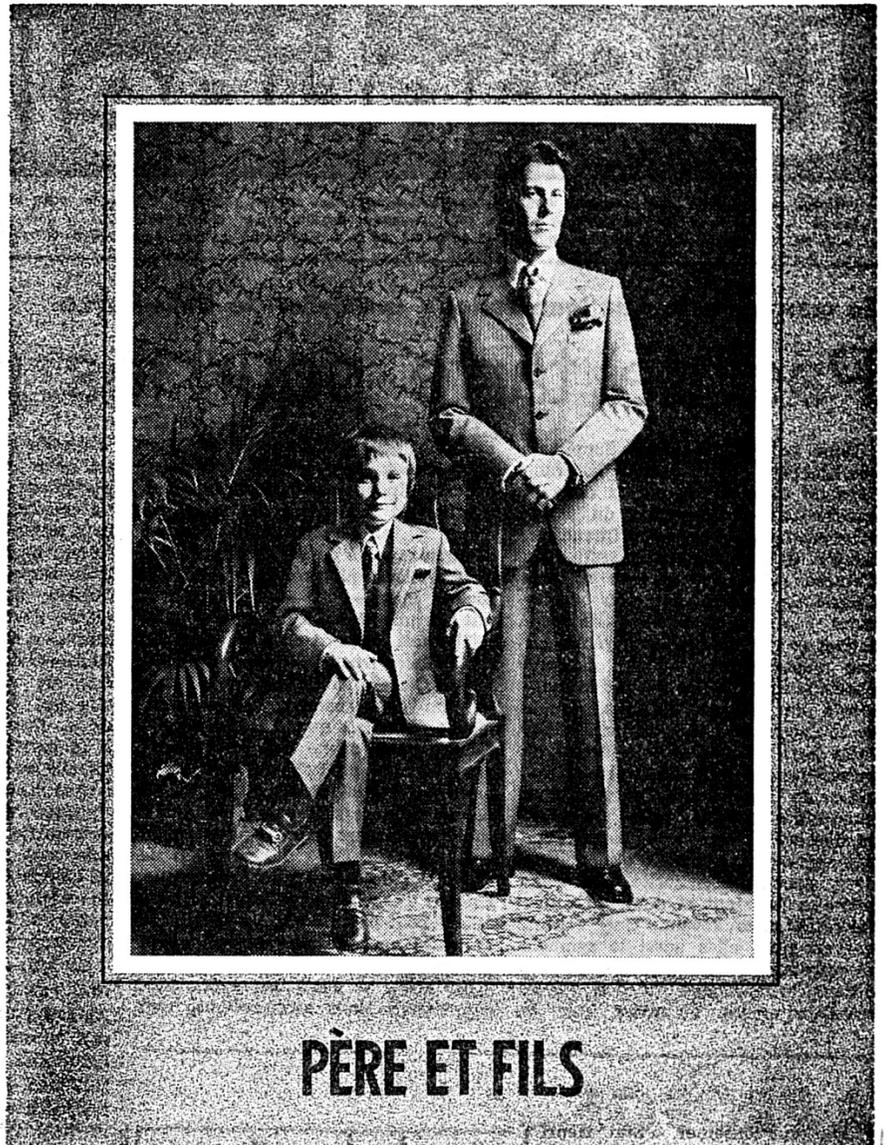
Les offres de services doivent être adressées au Conseil communal sous pli fermé portant la mention « poste de concierger » jusqu'au lundi 15 mars 1971, à 18 h.

CONSEIL COMMUNAL

LIVRES

d'occasion tous genres anciens et modernes Achat, vente échange - Librairie, place du Marché tél 22 33 72.

tabac
AMSTERDAMI



PÈRE ET FILS

Ce modèle vraiment chic, au dessin alluré, fait du père et du fils une paire de vrais camarades.

Les deux complets en tissu 55% Trévira et 45% pure laine vierge sont entièrement doublés et terminés avec le même soin. Ce qui fait l'affaire de papa (Fr. 198.-) fait encore mieux celle du fils (Fr. 89.- pour taille 6 + Fr. 6.- par taille).

VÊTEMENTS ESCO

A La Chaux-de-Fonds: 62, rue L.-Robert.

Aarau, Amriswil, Arbon, Baden, Bâle, Berne, Bienne, Coire, Fribourg, Horgen, La Chaux-de-Fonds, Lucerne, Lugano, Neuchâtel, Schaffhouse, Shopping Center Spreitenbach, Sion, Saint-Gall, Thoun, Winterthour, Zurich.

PTT

Les PTT cherchent pour leur atelier de la technique postale à Neuchâtel

un mécanicien d'entretien

Exigences: certificat fédéral de capacité, si possible quelques années de pratique.

Champ d'activité: entretien des installations techniques de l'exploitation postale.

Prestations sociales et salaire adaptés aux conditions actuelles.

S'adresser à la direction d'arrondissement postal de 2001 Neuchâtel.



La CCAP

garantit l'avenir de vos enfants

Neuchâtel
Tél. (038) 25 49 92



Gerbes Plantes Couronnes Grand choix de fleurs

SERRE 81
Tél. (039) 2 12 31

CONVOGATIONS DU PARTI

CANTON DE GENÈVE

COMITÉ DIRECTEUR. — Lundi 8 mars, à 20 h. 30, au secrétariat du PSG.

SECTION RIVE DROITE: Assemblée statutaire. — Mercredi 10 mars, à 20 h. 30, à la Brasserie Internationale, place du Cirque.

COMMISSION D'URBANISME ET D'HABITAT. — Mercredi 10 mars, à 20 h. 30, au secrétariat du PSG.

COMMISSION URBANISME ET HABITAT.

— Mercredi 10 mars, à 20 h. 30, au Café Brazil, rue Cornavin.

CAUCUS DU GRAND CONSEIL. — Jeudi 11 mars, à 20 h. 30, au secrétariat du PSG.

SECTION D'ONEX: Assemblée générale. — Jeudi 11 mars, à 20 h. 30, au Café de la Ferme, route de Chancy 132, Onex.

CANTON DE VAUD

RIVIÈRE VAUDOISE: Groupe féminin. — Vendredi 5 mars, à 20 h. 30, au Café du Marché, à Montreux. Discussion au sujet de la crèche, de la garderie, du jardin d'enfants, de l'école maternelle, de la classe de devoirs surveillés, etc.

VILLENEUVE. — Conférence et films (Amérique latine et voyage) par Mme G. Baechtold, au Café de la Truite, vendredi 5 mars, à 20 h. 30.

YVERDON: Groupe féminin du Parti socialiste. — Mardi 9 mars, à 20 h., au Cercle ouvrier. Apporter une serviette, un œuf, un crayon et des ciseaux.

ORON: Invitation. — Mme Dubochet, présidente de la Fédération vaudoise des Ecoles de parents, donnera une conférence publique le 10 mars, à

20 h. 30, à l'Hôtel de l'Union. Organisation: Parti socialiste du district d'Oron. Entrée gratuite.

LAUSANNE: Maison du Peuple. — Cercle ouvrier lausannois, Chauderon 5. Assemblée générale ordinaire, mercredi 10 mars, à 20 h. 30, salle N° 4.

JURA

SAINT-IMIER: Assemblée générale. — Samedi 6 mars, à 17 h., à la Maison du Peuple (1^{er} étage). A l'ordre du jour: admissions, démissions, rapports et nominations statutaires, programme d'activité. Après l'assemblée, souper et soirée familiale (invitation cordiale aux conjoints et fiancés).

CANTON DE NEUCHÂTEL

PARTI SOCIALISTE NEUCHÂTELOIS: Comité cantonal. — Mercredi 10 mars, à 20 h. 15, à l'Hôtel City, à Neuchâtel.

UNE BONNE PUBLICITÉ: LE PEUPLE-LA SENTINELLE

Les fameux briquets S. J. Dupont chez

Mayer Stehlin
LA CHAUX-DE-FONDS

HORLOGERIE BIJOUTERIE ORFÈVRE
Av. L.-Robert 57 - La Chaux-de-Fonds - Tél. (039) 22 10 42

LOTÉRIE ROMANDE
demain...
à CHARMEY (FR)

GENÈVE

Ni Dieu ni droits de l'homme!

Inscrites sur la porte des salles de torture, ce sont ces sinistres paroles qui accueillent les prisonniers politiques au Brésil. C'est sous ce même titre que la Ligue suisse des droits de l'homme organise une conférence publique qui aura lieu le vendredi 5 mars, à 20 h. 30, à la Salle du Faubourg, à Genève. L'étudiant suisse, Jean-Marc von der Weid, un des septante détenus politiques relâchés contre l'ambassadeur Bucher, exposera la situation politique et économique du Brésil, et parlera de ses propres expériences.

Arrêté la première fois en juin 1968 pour avoir participé à une manifestation lors de la visite de M. Rockefeller à Rio de Janeiro, et une seconde fois en automne de la même année, il réussit à s'évader et entra dans la clandestinité. Etudiant en chimie, il militait dans une organisation estudiantine désireuse d'organiser un congrès national d'étudiants qui élimineraient, par des votes démocratiques, leurs propres présidents régionaux et nationaux. Le congrès clandestin eut lieu en septembre 1969, et c'est von der Weid qui fut élu président central. Arrêté de nouveau quelques jours plus tard, et cruellement torturé, il ne quitta les geôles qu'en janvier de cette année pour être transféré au Chili.

Agé de 25 ans, notre jeune compatriote, originaire de Fribourg, voit la

Le Conseil administratif et le Conseil municipal de la Commune de Meyrin ont le regret de faire part du décès de

Monsieur Bernard PELLATON

frère de M. Albert Pellaton, employé au Service municipal des parcs.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

Le maire: F.-R. HERZIG

Suisse pour la première fois. Double national, il a détruit son passeport suisse pour changer d'identité lors de son évasion de prison en 1968. Mais les murs de sa chambre d'adolescent étaient tapissés de cartes postales de la Suisse, et c'est chez une grand-mère à Genève qu'il a maintenant trouvé refuge.

Mardi soir, au siège de la Ligue suisse des droits de l'homme, Jean-Marc von der Weid a exposé pendant deux heures, aux représentants de la presse suisse et étrangère, la situation du Brésil, pays auquel il aimerait retourner pour aider à renverser le gouvernement militaire et instaurer la démocratie. Il envisage de terminer ses études en Suisse, mais, avant tout, il ressent un énorme besoin d'expliquer à ses compatriotes la responsabilité des pays économiquement riches, qui, par leurs investissements au Brésil, maintiennent au pouvoir la dictature.

Prié de donner ses impressions sur la Suisse, von der Weid répond qu'elle est encore plus belle que sur les cartes postales; qu'il a été très heureux du bon accueil qu'il a reçu; et qu'il est étonné de constater que depuis les douaniers à Kloten, toutes les personnes qu'il a rencontrées paraissent sensibilisées à la situation au Brésil.

Les restrictions imposées par la police lors de la conférence des Brésiliens de Carvalho et Dowbor sont levées lorsque le conférencier est Suisse. Jean-Marc von der Weid pourra donc répondre en toute liberté aux questions que l'on voudra lui poser après sa conférence le 5 mars. Pearl Grobet-Secrétan.

Mémento genevois

GRAND-THÉÂTRE DE GENÈVE: 20.30 précises, «La Flûte enchantée», opéra en deux actes de W.A. Mozart; direction musicale: John Pritchard.
THÉÂTRE DE CAROUGE (Salle Pitoëff, rue de Carouge 52, tél. 26 15 15): 20.30, «La Poule d'Eau», de Witkiewicz; mise en scène de François Simon; avec M. Auffer, Juliette Brac, Marion Chalut, B. Gruninger, M. Imhoff, P. Menha, C. Para, F. Simon, G. Wod, etc.

Soutien de l'enfance

Le comité de l'Association de soutien de l'enfance vient de publier son rapport et les comptes 1970. Le rapport souligne l'effort qui s'est manifesté par diverses actions de secours, lors du tremblement de terre de Gédiz, en Turquie, et aussi pour les sinistres des catastrophiques inondations de Roumanie. Le soutien au Comité suisse pour l'aide médicale au Vietnam a été poursuivi.

L'habituelle fête de Noël a été supprimée, en raison des gros frais d'organisation et de la diminution des inscriptions des enfants de condition modeste, conséquence des avantages sociaux conquis et de la haute conjoncture.

Pour Noël 1970, une action directe d'entraide a été organisée sous la forme de bons d'achats destinés aux enfants de familles se trouvant dans une situation précaire, constatée suivant le bordereau d'impôts. Cette façon de procéder a été des plus justifiées.

Ceux qui désirent aider cette œuvre entièrement entre les mains de personnes dévouées et bénévoles peuvent le faire au compte de chèque de l'association: 12 - 7452.

L. P.



Placer l'esprit avant le bon sens, c'est placer le superflu avant le nécessaire.

CONTRIBUABLES... ...ceci vous intéresse:

NOUVELLES DÉDUCTIONS SOCIALES

L'administration fiscale cantonale informe les contribuables qu'en vertu de la loi votée par le Grand Conseil le 18 décembre 1970, les nouvelles déductions sociales sont les suivantes dès le 1^{er} janvier 1971:

Primes d'assurances et versements à une caisse de prévoyance (art. 21, lettre h LCP):

pour contribuable célibataire, veuf, divorcé, séparé de corps et de fait **jusqu'à concurrence de Fr. 850.—** (précédemment Fr. 750.—)

pour contribuable marié **jusqu'à concurrence de Fr. 1350.—** (précédemment Fr. 1200.—)

pour chaque charge de famille au sens de l'art. 31 LCP **jusqu'à concurrence de Fr. 250.—** (précédemment Fr. 200.—)

Frais de vêtements (art. 21, lettre n LCP):

frais qui incombent au contribuable ou à son conjoint pour l'achat de vêtements spéciaux **jusqu'à concurrence de Fr. 120.—** par personne (précédemment Fr. 100.—)

Frais de déplacements (art. 21, lettre o LCP):

1) pour le contribuable et son conjoint pour autant que la distance terrestre entre le domicile privé et le domicile professionnel soit supérieure à 2 km. à vol d'oiseau **jusqu'à concurrence de Fr. 350.—** par personne (précédemment Fr. 300.—)

2) par enfant, pour se rendre au lieu où il fait ses études ou son apprentissage **jusqu'à concurrence de Fr. 350.—** (précédemment Fr. 300.—)

Versements à l'Office des allocations aux personnes âgées, veuves, orphelins et invalides (art. 21, lettre p LCP):

jusqu'à concurrence de Fr. 1700.— (précédemment Fr. 1500.—)

Déduction sur le produit de l'activité lucrative de l'épouse (art. 21, lettre t LCP nouveau):

15% du produit de cette activité **jusqu'à concurrence de Fr. 1200.—**

Déduction pour mariage (art. 30 LCP):

pour le contribuable qui a contracté mariage l'année qui précède celle de la taxation **Fr. 2250.—** (précédemment Fr. 2000.—)

Déduction pour le contribuable veuf âgé de plus de 60 ans, sans charge de famille (art. 32, alinéa 2 LCP): **Fr. 1350.—** (précédemment Fr. 1200.—)

Charges de famille (art. 31, alinéa 1 LCP):

Les déductions pour charges de famille sont opérées directement par l'administration lors du calcul de l'impôt

- pour chaque enfant mineur dont le gain annuel n'est pas supérieur à Fr. 1700.—
- pour chaque étudiant ou apprenti, jusqu'à l'âge de 25 ans, dont le revenu annuel n'est pas supérieur à Fr. 1700.— et qui n'a pas une fortune supérieure à Fr. 25 000.—
- pour les autres personnes à charge (à l'exception du conjoint (art. 31, alinéa 1, lettre b LCP) qui n'ont pas un revenu annuel supérieur à Fr. 1700.—, ni une fortune supérieure à Fr. 10 000.—, le département déduit Fr. 1700.— (précédemment Fr. 1500.—)
- pour chaque enfant mineur dont le gain annuel n'est pas supérieur à Fr. 3400.—
- pour chaque étudiant ou apprenti, jusqu'à l'âge de 25 ans, dont le revenu annuel n'est pas supérieur à Fr. 3400.— et qui n'a pas une fortune supérieure à Fr. 25 000.—
- pour les autres personnes à charge (à l'exception du conjoint (art. 31, alinéa 1, lettre b LCP) qui n'ont pas un revenu annuel supérieur à Fr. 3400.—, ni une fortune supérieure à Fr. 20 000.—, le département déduit Fr. 850.— (précédemment Fr. 750.—)

L'administration des contributions publiques, rue Henri-Fazy 2, se tient à la disposition des contribuables pour tous les renseignements complémentaires.

Bureaux ouverts sans interruption de 9 à 16 h., du lundi au vendredi.

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE Département de l'instruction publique

ÉTUDES PÉDAGOGIQUES de l'enseignement secondaire

Ces études, organisées par la Direction générale de l'enseignement secondaire, sont ouvertes aux gradués de l'Université de Genève, aux diplômés d'une école polytechnique suisse, ainsi qu'aux porteurs d'un titre équivalent.

Elles comprennent:

une année de formation pédagogique (suppléance de 8 à 10 heures, stage dans les écoles, études théoriques et pratiques) et une année d'application (suppléance dirigée dans les écoles secondaires).

Le certificat d'aptitude à l'enseignement secondaire, nécessaire pour la nomination dans l'enseignement secondaire genevois, est délivré aux candidats qui ont réussi ces études.

La première année, les candidats reçoivent un traitement fixe; la deuxième année, leur rétribution correspond à la suppléance dont ils sont chargés.

Les inscriptions pour l'année scolaire 1971-1972 doivent parvenir à l'adresse ci-dessous entre le 1^{er} et le 31 mars 1971.

Pour tout renseignement, s'adresser aux

Etudes pédagogiques de l'enseignement secondaire

16, chemin du Bouchet - 1211 Genève 28 - Tél. 34 81 25

Le conseiller d'Etat chargé
du Département de l'instruction publique:
ANDRÉ CHAVANNE

Diplôme intercantonal romand pour l'enseignement du français aux étrangers

Cette année, les examens auront lieu aux dates suivantes:

les épreuves écrites: mercredi 5 mai 1971;

les épreuves orales: dès le mercredi 2 juin 1971. (Le nombre des candidats déterminera la durée des examens.)

Le lieu où se tiendront les examens sera fixé après le délai d'inscription.

Demander les renseignements et adresser les inscriptions avant le **31 mars 1971** au Département de l'instruction publique et des cultes du canton de Vaud, secrétariat des cours et examens, rue Marterey 56, 1005 Lausanne.

Pour obtenir le règlement-programme, prière de joindre 50 ct. en timbres-poste.

CHRONIQUE VAUDOISE

Le comité des locataires du Pont-des-Sauges s'explique: Notre bonne foi a été surprise

A la suite de certaines interventions surprises qui ont marqué la dernière assemblée ordinaire de l'Association vaudoise des locataires, c'est volontiers que nous publions la mise au point du comité des locataires de la cité du Pont-des-Sauges. Elle est d'autant plus justifiée que, au lendemain de la réunion, chacun était en droit de se poser des questions. Dans notre article du 2 mars, nous avons exprimé les sentiments ressentis par de nombreux participants. Nos présumptions quant à une éventuelle infiltration d'éléments gauchistes ont été confirmées. Il y a bel et bien eu des tentatives de noyautage des locataires du Pont-des-Sauges, à la barre du Comité d'action qui, il faut le souligner, a toujours su garder ses distances face à ces extrémistes. Il a, en fait, été pris de court le soir de l'assemblée. Bien malgré lui! Sa prise de position permet heureusement de dissiper tout malentendu. Voici d'ailleurs la lettre que nous a fait parvenir le comité. Elle prouve la bonne foi des responsables de la cité du Pont-des-Sauges dont le seul but est de défendre les locataires contre les injustices dont ils sont victimes.

(K. S.)

Pont-des-Sauges soient directement représentés au sein de l'Avloca, elle n'est pas non plus locataire et ne fait pas partie du Comité des locataires. Donc, la «dynamique équipe du Pont-des-Sauges» n'a pas voulu, à aucun moment, «troubler l'ambiance de cette assemblée». MM. Durous et Rod, qui ont pris la parole, l'ont fait à titre personnel. Seule la proposition comme délégué à l'Avloca de M. Michel Rod a été concertée une fois la proposition faite par un anonyme. D'autre part, le Comité des locataires s'est tout de suite rangé à l'avis

du président de l'assemblée pour renoncer à une modification statutaire sur-le-champ, ce qui aurait été contraire aux usages et aux statuts de l'Avloca. Notre comité s'était d'ailleurs prononcé jeudi soir 25 février 1971 contre notre participation à une assemblée préliminaire avec la LMR et l'ADB par cinq voix contre une et trois abstentions. Vous voyez que notre bonne foi a été surprise par des groupements dont la défense des locataires du Pont-des-Sauges est le cadet des soucis. Le comité.

Au Salon du tourisme à Lausanne

Le bon vent sur la route des vacances

Des organisateurs «gonflés à bloc», une participation internationale alléchant et beaucoup de nouveautés! Nanti de ces atouts, le 13^e Salon du tourisme et des vacances a forcé le vent en poupe à la veille de son ouverture, samedi au Palais de Beaulieu.

La nouvelle équipe de responsables a décidé de donner cette année un sérieux coup de balai au salon traditionnel de mars. Il a été épousseté, mais on lui a surtout injecté dans les veines le sérum «miracle» de la seconde jeunesse. Les visiteurs qui s'évaderont, ces prochains jours, dans son enceinte seront aussitôt contaminés par l'épidémie de bonne humeur qui caracole d'un stand à l'autre.

Une douzaine de pays sont présents. Plus qu'un simple prospectus touristique, ces représentants du vaste monde apporteront une note sympathique, un peu de leur cœur et beaucoup de leur amitié. Et sur cette route des loisirs et du plein air, on pourra rencontrer au hasard d'une flânerie les superbes caravanes toujours plus pratiques et dont certaines sont presque des villas, des maisonnettes de week-end de toutes les dimensions

ou... à construire soi-même. Les prix de ces «mobile-homes» ne sont certes pas à la portée de chacun, mais il n'est pas interdit de se faire des illusions. L'espace d'un coup d'œil! Et puis, il y a mille autres attractions, de la tente bariolée aux gadgets pour les jours de pluie, enfin tout... tout... tout pour s'offrir des heures de détente agréables. Le temps des vacances, c'est aussi celui du retour des hommes vers la nature. Le Salon du tourisme ne l'a pas oublié. C'est pourquoi il offre au public de voir ou de revoir l'exposition SOS nature. Car il n'est pas inutile de rappeler que notre environnement se meurt et que seuls une prise de conscience générale et des moyens de lutte efficaces et immédiats peuvent encore sauver l'humanité de demain.

L'ambiance du salon s'annonce du tonnerre. Des jeux et des concours permettront de gagner de nombreux prix. Qui sait? Peut-être un séjour à l'étranger ou une caravane? Les animateurs Colette Jean et Gil Aubert vont distribuer des bouquets de gaieté. La musique folklorique et les films touristiques viendront compléter la gamme des distractions. Rendez-vous donc du 6 au 14 mars à Beaulieu. K. Sch.

Prêts express
de Fr. 500.- à Fr. 10 000.-

- Pas de caution: Votre signature suffit
- Discretéon totale

Banque Procrédit
2300 La Chaux-de-Fonds
av. L.-Robert 88
Tél.: 039 / 23 16 12

X Nous vous recevons discrètement en local privé.

Service express

Nom _____
Rue _____
Endroit _____

HORLOGERIE BIJOUTERIE
O. MEYLAN & FILS
tél. 22.36.90 rue de l'Alé 20 Lausanne

COOPÉRATIVE DES COBAL
OUVRIERS DU BATIMENT

Gypserie-peinture
Génie civil - Maçonnerie

CARNETS DE DÉPÔTS 4 1/2 %
OBLIGATIONS 5 1/2 % 10 ans
Beaulieu 9 LAUSANNE Tél. 24 28 24



...nous avons l'occasion que vous avez en tête

Garage du Close'et sa.
Av. d'Echallens 17 (021) 24 04 42
Lausanne

22 42 54

POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES DE LA VILLE DE LAUSANNE

Association des intérêts de Lausanne

Mmes et MM. les membres sont convoqués en

assemblée générale annuelle ordinaire
le vendredi 19 mars 1971, à 17 h., dans une des nouvelles salles de congrès - A - du Palais de Beaulieu. (1^{er} étage du corps central).

Ordre du jour statuaire.

La partie administrative sera suivie de la présentation de films.

LE COMITÉ DE DIRECTION DE L'ADIL

Buffet de la Gare de Saint-Maurice

Famille J.-P. Fauquex-Mächler
Tél. (025) 3 62 18

MAISON DU PEUPLE
Cercle ouvrier lausannois
Chauderon 5 - Tél 22 92 14/15

Vins de choix
Restauration soignée
Salles de sociétés
Jeux de quilles automatiques

Gérance: L. et R. Bavaud

SALON DU TOURISME VACANCES ET DES

Voyages
Caravanning
Camping
Piscines
Articles de plein air
Sports
12 pays

Un festival international dans une vraie ambiance de vacances

En permanence, organisé par le CLUB MÉDITERRANÉE: musique et danses de différents pays jeux et concours gratuits avec de nombreux prix dont des voyages et séjours à l'étranger défilés de mode sportive et balnéaire films de voyages

Mets typiques, servis sur assiette au restaurant

Exposition SOS Nature

Pour vous renseigner, vous trouverez au Salon les organisations officielles de tourisme de: Bulgarie, Espagne, France, Grèce, Hongrie, Italie, Japon, Pologne, Tchecoslovaquie, URSS, Vienne, Yougoslavie et les plus importants organisateurs de voyages.

Ouverture: chaque jour de 14 h. à 22 h. Samedis et dimanches de 10 h. à 19 h. Billets CFF à prix réduits dès certaines gares

6-14 mars 1971 - Palais de Beaulieu - Lausanne

CINÉMAS LAUSANNOIS

<p>A. B. C. T. 22 35 52-53</p> <p>14.30, 17.00, 20.00, 22.10 18 ans</p> <p>Première vision</p> <p>La passion démentielle d'un sadique dans un film d'action où le drame se mêle à l'érotisme</p> <p>LES ORGIES</p> <p>DU DOCTEUR ORLOFF</p> <p>Une ambiance d'épouvante sur un rythme hallucinant!</p>	<p>Bel-Air Tél. 23 53 12</p> <p>14.15, 16.15, 18.15, 20.15, 22.15 18 ans</p> <p>Première suisse romande</p> <p>Ce film s'adresse à un public qui cherche dans l'amour physique plus qu'une aventure</p> <p>TECHNIQUE DE L'AMOUR PHYSIQUE</p> <p>En couleurs - Parlé français Faveurs suspendues</p>
<p>Athénée Tél. 23 24 12</p> <p>14.15, 16.30, 18.45, 21.00 16 ans</p> <p>Ce soir, nocturne à 23.15</p> <p>Première</p> <p>Lee Marvin, Jeanne Moreau, J. Palanca</p> <p>MONTÉ WALSH</p> <p>Un vrai western - Parlé français Panavision - Technicolor</p>	<p>Bourg Tél. 22 84 22</p> <p>FERMÉ pour RENOVIATION</p>
<p>Atlantic T. 22 11 44-45</p> <p>14.30, 17.00, 20.30 16 ans</p> <p>Ce soir, nocturne à 23.00</p> <p>Première suisse - 4^e semaine</p> <p>L'affaire Gabrielle Russier, la dernière bombe cinématographique de Cayatte</p> <p>MOURIR D'AIMER</p> <p>Annie Girardot, Bruno Pradal, François Simon - Couleurs</p>	<p>Lido Tél. 23 21 44</p> <p>Franc.: 14.00, 20.15, 22.15 18 ans Anglais: 16.15, 18.15 (s.-l.)</p> <p>Première</p> <p>Après «Love», un nouveau chef-d'œuvre du cinéma anglais, tiré du célèbre auteur D. H. Lawrence</p> <p>LA VIERGE ET LE GITAN</p> <p>Johanna Shimkus, Franco Nero - Coul.</p>
<p>Colisée Tél. 32 51 25</p> <p>15.00, 17.00, 20.30 16 ans</p> <p>Fernandel</p> <p>LA CUISINE AU BEURRE</p> <p>avec Bourvil - La réunion des deux géants du rire de notre temps!</p>	<p>Métropole Tél. 23 62 22</p> <p>14.30, 17.00, 20.30 18 ans Samedi, nocturne à 23.00</p> <p>Première suisse</p> <p>CACHE TA FEMME... PRENDS TON FUSIL... VOICI LES SCAVENGERS</p> <p>Viols et pillages sont leurs activités</p> <p>Couleurs</p>
<p>Eldorado Tél. 22 16 12</p> <p>14.30, 17.00, 20.30 16 ans</p> <p>Vendredi et samedi, nocturne à 23.15</p> <p>90 minutes de fou rire avec Bourvil et Francis Blanche, dans un film de Jean-Pierre Mocky</p> <p>UN DROLE DE PAROISSIEN</p>	<p>Palace Tél. 22 13 30</p> <p>14.00, 16.15, 18.15, 20.15, 22.15 16 ans</p> <p>Première</p> <p>Melina Mercouri au sommet de son immense talent - Le film de J. Dassin d'après Romain Gary</p> <p>LA PROMESSE DE L'AUBE</p> <p>Eastmancolor - Faveurs suspendues</p>
<p>Georges V Tél. 23 43 31</p> <p>14.00, 16.15, 18.15, 20.15, 22.15 18 ans</p> <p>Première suisse romande</p> <p>Jean-Louis Trintignant et Carol Baker dans un film audacieux et insolite</p> <p>SI DOUCES... SI PERVERSES</p> <p>Cinémascopie - Couleurs Parlé français</p>	<p>Romandie Tél. 23 47 64</p> <p>14.30, 20.30 16 ans</p> <p>2^e semaine</p> <p>En première - Parlé français</p> <p>Après «Le Docteur Jivago», le nouveau chef-d'œuvre de David Lean</p> <p>LA FILLE DE RYAN</p> <p>Robert Mitchum, Trevor Howard, Sarah Miles, John Mills, Christopher Jones Mus.: M. Jarre - Parlé fr. - Fav. susp</p>

Meilleur marché, un tapis

KÖNIG en vaut deux

De nombreux magasins à votre service

LAUSANNE: Bas du Petit-Chêne Rue de Bourg 14 - Place St-Laurent 22

BIENNE: König S. A., place du Marché-Neuf

GENÈVE: J. Mori S. A., rue du Rhône 25, rive gauche
König S. A., place Grenus 13, rive droite

CAVE DE RENENS

Rue de la Mère A. Rey S. A.

Offres spéciales:

Vins rouges en litres (verre en plus)

Montagne	net 1.80
Rouge de table	net 1.80
Vino da Pasto	net 1.75
Utiel Montesson	net 2.-
Jumilla	2.10
Cortez Navarre	2.20
Hermitage Tarragone	2.30
Portugal	2.10
Rioja	2.10
Rosé Pelure d'oignon	2.20
Fiesta Navarre	2.35
Kramolin	2.30
Algérie	2.30
Chill	2.40
Valpolicella	2.60
Rouge français	2.90
Algérie Hoggar	2.70
Algérie «Réserve des Ruines»	2.80
Algérie Tabourka	2.80
Barbera	2.80
Côtes-du-Rhône	3.50
Goutai Gamay romand	3.80
Beaujolais a. c.	3.95
Mâcon a. c.	4.60
Bourgogne a. c.	4.30
Beaujolais-Villages a. c.	4.90
Dôle de Ston	5.88

Vins blancs en litres (verre en plus)

Blanc étranger	1.95
Chasselas	3.40
La Côte	3.60
Fendant Murgère	3.80
Féchy	3.80
Fendant Ravaney	3.90
Mont-sur-Rolet	3.80

Par 10 litres, rabais de 10 ct par litre

Service à domicile: tél. 34 17 95

Même maison:

CAVE LE SOLEIL, LAUSANNE
Av. de Cour 6a - Tél. 26 92 92

